



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 JANVIER 2017

Le Conseil municipal s'est réuni lundi 23 janvier 2017 à 20h30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Demande subventions : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017

Ateliers Municipaux : Création de vestiaires Hommes/Femmes et de toilettes publiques aux normes accessibilité handicapés :

Le projet consiste à créer des vestiaires séparés Hommes/Femmes qui seront équipés chacun d'une douche, d'un lavabo et d'armoires de rangement individuelles.

Le coût des travaux est estimé à environ 50 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, sollicite la subvention de 40% pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017

Salle de la Musique et de la Culture : Demande de subventions (DETR) 2017 pour la création de sanitaires aux normes d'accessibilité handicapé

Le projet consiste à réaliser une extension de la salle afin d'y créer des sanitaires hommes et femmes aux normes ainsi qu'un local pour une future chaufferie, des vestiaires et un bureau. L'opération pour les sanitaires est estimée à 30 000 € HT; une participation de l'ordre de 40 % peut être escomptée au titre de la mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite la subvention de 40% pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017

Salle de la Musique et de la Culture : Demande de subventions (DETR) 2017 pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'économie d'énergie

Il est proposé de faire l'acquisition d'une nouvelle chaudière à gaz pour chauffer la salle existante et l'extension afin de réaliser des économies d'énergie. L'opération pour la nouvelle chaufferie avec l'acquisition d'une nouvelle chaudière est estimée à 30 000 € HT. L'opération pourrait être éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2017° au titre des économies d'énergie pour la transition écologique.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, sollicite la subvention de 40% pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017

2/ Eglise : Travaux de Peinture

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de retenir la société Peinture ENNESSER pour les travaux de peinture de l'église pour un montant approximatif de 13 787.36 € HT.

3/Travaux de réhabilitation du Presbytère : avenant n°1 au lot 04 : Marché de base

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, approuve l'avenant n°1 aux marchés de travaux pour le lot 04 (marché de base) comme détaillé ci-dessous

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
04	BEYER	10 357.56	-3 200.24	7157.32	-31.00 %
	T.V.A. 20.00 %	2 071.56	-640.05	1431.46	
	TOTAUX T.T.C.	12 429.07	-3 840.29	8 588.78	

4 A/ Travaux de réhabilitation du Presbytère : avenant n°1 au lot 04 : Marché optionnel

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention, approuve l'avenant n°1 aux marchés de travaux pour le lot 04 (marché optionnel) comme détaillé ci-dessous

Lot	Entreprise	Montant HT Base	Avenant	Nouveau montant	Variation
04	BEYER	23 248.75	-1 439.12	21 809.63	-6.00 %
	T.V.A. 20.00 %	4 649.75	-287.82	4 361.93	
	TOTAUX T.T.C.	27 898.50	-1 726.94	26 171.56	

4 B/ Travaux de réhabilitation du Presbytère : avenant n°2 au lot 04 : Marché optionnel

Le Conseil Municipal, par 18 voix pour et 1 abstention, approuve l'avenant n°2 aux marchés de travaux pour le lot 04 (marché optionnel) comme détaillé ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant HT (après avenant 1)	Avenant 2	Nouveau Montant HT
04	BEYER : marché optionnel de base 23 248.75 € HT	21 809.63	3 943.27	25 752.90
	T.V.A. 20.00 %	4 361.93	788.65	5 150.58
	TOTAUX T.T.C.	26 171.56	4 731.92	30 903.48

5/ Tarifs 2017 de location des salles communales

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, Adopte les tarifs de location des salles municipales à partir du 1 er janvier 2017 pour l'année civile 2017 comme suit :

Salle de la Musique et de la Culture:

- 400€ /week-end
- 200€ /journée

Club house : 41,10€ /week-end

Annexe du presbytère :

- 36.10€/ week-end
- 10€/ ½ journée

Salle d'exposition de la Bibliothèque Municipale : 36,10€/ week-end

6/ Fixation d'un tarif pour perte clés 25 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif du remplacement d'une d'une clé d'un bâtiment communal ou d'une barrière à 25 €

7/Droit de préemption Urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 3 cessions immobilières.

Divers:

Les conseillers débattent du devenir de la friche industrielle de la TCR et notamment de la volonté de conserver la vocation économique de cette zone

Le Maire

Gabriel MULLER